L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Successeur: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 26 JUILLET 1892.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Joseph King vs. Louis P. Sniffi.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No. 21,369.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Parte huitième Cour de Paix et Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No. 74 et 76 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, le VENDREDI, 29 août 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleve, Dorgenois Banks et Pelayre, connu sous le No 29½, dans l'Ilet No 5, mesurant 28 pieds 7 pouces et une ligne de face à la rue Rochebleve sur 177 pieds 8 pouces de profondeur (tous plus ou moins) entre lignes parallèles, laquelle dite propriété a été achetée du dit Louis P. Smith, défendeur ici nommé de Mary Barbet, par acte passé devant Me Boisdenghien, et son confrère, le date du 27 octobre 1886 et enregistré au bureau des aliénations pour cette paroisse, dans le livre 127, folio 150.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
Constable.

26juil—28—août 2 9 16 23 26

Mme Vve Anatole D'Hémécourt vs George Williams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans.—No 16,356.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 2 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

22 juil—22 29—2 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 25ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Julius Godolphin Leech—No 36,30—Division "B".

Le loi et les témoignages étant pris en considération, pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée en jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Julius Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécilité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Prest, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire. Julius Godolphus Leech, le dite réunion de famille devra être composée des personnes ci après nommées, soit parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Kirton, A. Chamoreau, Joseph D. Taylor, Chas. Lindwig et John W. Le ch. et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature [Sceau] et apposé le sceau de la dite cour en la ville de Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de notre Seigneur, mil-huit cent-quatre-vingt-douze.

EUG. D'HERETE, Député-Greffier.

13 juil—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George Hietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,177.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. Rustenmacher, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 juil—26 30—4 août

Succession de Stephane Pastanal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36 289—Division A.—Attendu que Wilhelmina Haase, femme de feu Stephane Pattanal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir l'ouverture d'un tutex testamentaire dative dans la succession de feu Stephane Pattanal, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 juil—26 30—août 4

Succession de Mme James R. Carriger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 248—Division C—Attendu que James G. Carriger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mme James R. Carriger, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 juil—24 28 2 août

Succession de Mme Elina Granet, Vve de George J. Lord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,955.—Division E.—Attendu que Mme Lina Granet, Veuve de Jacob Herr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elina Granet, Veuve de Geo. J. Lord, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 juil—23 27 31

Succession de Jeanne Sherry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36 381—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. H. Sloelle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 juil—23 27 31

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,798—Division B.—Ordre de Cour.—Rapport Deuxe vu et considéré.—Considérant qu'il appert que le rejet demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion de ces derniers ait peut-être Decoz, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jas. C. Walsh, notaire public, en cette ville, le LUNDI, 15ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit insolvable, afin de nommer un syndic, voter sur la décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes les mesures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme:

JNO H MANUEL, Député Greffier.

13 juil—4f en 30 j

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

PUBLISHED

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. As very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, Indian and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.00; three months, 50c.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

FOIRE LE 15 JUILLET—CLASSE No 76
Tirage de 4 heures P. M.

35	75	52	39	4	61	51	29	27	20	2 47 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ordinaire dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 25 juillet 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Sur tous plans de nos tirages qui pourraient être vus ou tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa Franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat du 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous consignons Banque et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

H. M. WALMSLEY, Pres. L. N. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Remarquable depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous nous prêtons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de...	20,000,	20,000
1 Lot de...	10,000,	10,000
1 Lot de...	5,000,	5,000
2 Lots de...	2,500,	5,000
5 Lots de...	1,000,	5,000
25 Lots de...	300,	7,500
100 Lots de...	200,	20,000
200 Lots de...	100	20,000
300 Lots de...	50,	15,000
500 Lots de...	40,	20,000

APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, sont	$10,000
100 Lots de	500,	5,000
100 Lots de	340,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sont	$19,980
999 Lots de	20,	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous ferons l'avance les frais d'express sur les BILLETS ET LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lsd.

Donnez Adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Journal ayant passé des lots défendant l service de la malle à TOUTE LES Loteries, nous nous servons du Courrier d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussitôt après le tirage.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot soit à nom au porteur soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Commissaires G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. LANDRY, avec la garantie de quatre Banques nationales, par l'intermédiaire de leurs Présidents, de payer l'importe quai lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions que les acheteurs doivent y faire attention, et ne prendre aucun système pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ne pas dépasser le taux ordinaire, s'ils veulent le obtenir au montant.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de feu Lour Gaudet comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,068.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Fobo ty Road, le dit lot étant désigné par le No 199 rue Terpsichore, et dépendant de la succession de feu Lour Gaudet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fafrex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road, le dit lot étant désigné par le No 449 rue St-Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 195 rue Espagne, entre Urquhart et Villeré.

La Grande Loge des I. O. O. F. de la Louisiane, pour l'usage, etc., vs. Veuve A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,650—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 815, borné par les rues Espagne, avenue d'Washington, Urquhart et Villeré, le dit lot est désigné par le No 4 de l'Ilet 102 et mesure 30 pieds de façade, trente-cinq pieds six pouces de profondeur à la rue Espagne et trente pieds de dit côté sept pieds, et compris par le numéro 195 rue Espagne. Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Mme Mary Eckel, épouse de Jno. R. Legier, en date du 2 juillet 1886, enregistré au bureau des transf. rts, livre 126, folio 209.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sort en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et un pouce six lignes de face à la rue Fayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de notre sous plan de subdivision en cette ville, à partir de la dite rue Fayette, sur soixante-dix pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur le côté de la rue Liberté, contenant vingt-six pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur le dit côté.

Acquis par le défendant par achat de Home Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Moss, Jr. notaire le 11 avril 1890, enregistré en suite au bureau de transfert livre 139 folio 143.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juil—12 19 26—août 2 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delcoral vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,932—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec toutes les droits, passages, privilèges et ce qui appartient, situés dans le Troisième District de cette ville, le tout formant un carré d'ilet No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Audry; lesquels terrains sont désignés par les Nos 17 et 18 et mesurant chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur obscure, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et servitudes qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les mêmes district et ancré d'ilet que les terrains ci-dessus, savoir les lots Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente pieds, les terrains 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dits 4 propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1897, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,351, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour la succession de Mme Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,950.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 815, borné par les rues Espagne, avenue d'Washington, Urquhart et Villeré, le dit lot est désigné par le No 4 de l'Ilet 102 et mesure 30 pieds de façade, trente-cinq pieds six pouces de profondeur à la rue Espagne et trente pieds de dit côté sept pieds, et compris par le numéro 195 rue Espagne. Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Mme Mary Eckel, épouse de Jno. R. Legier, en date du 2 juillet 1886, enregistré au bureau des transf. rts, livre 126, folio 209.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sort en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et un pouce six lignes de face à la rue Fayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de notre sous plan de subdivision en cette ville, à partir de la dite rue Fayette, sur soixante-dix pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur le côté de la rue Liberté, contenant vingt-six pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur le dit côté.

Acquis par le défendant par achat de Home Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Moss, Jr. notaire le 11 avril 1890, enregistré en suite au bureau de transfert livre 139 folio 143.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juil—12 19 26—août 2 9 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julie et St-Joseph.

A l'encan.

John Barkley vs. les mineurs Gleason et als.

No 34,203—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. R. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 27 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues South Peters, Julie, St-Joseph et Commerce, désigné comme lot No 116, aussi connu comme lot No 2, du dit Ilet No 54, lequel dit lot mesure 17 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 96 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, et contenant 1,632 pieds entre lots dans le dit Ilet.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, en deçà du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, Esq., notaire public.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delcoral vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,932—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec toutes les droits, passages, privilèges et ce qui appartient, situés dans le Troisième District de cette ville, le tout formant un carré d'ilet No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Audry; lesquels terrains sont désignés par les Nos 17 et 18 et mesurant chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur obscure, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et servitudes qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les mêmes district et ancré d'ilet que les terrains ci-dessus, savoir les lots Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente pieds, les terrains 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dits 4 propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1897, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,351, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 18 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Mary Levy et Frère vs Landry Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 54, lequel dit lot mesure 17 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 96 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, et contenant 1,632 pieds entre lots dans le dit Ilet.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, en deçà du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, Esq., notaire public.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delcoral vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,932—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec toutes les droits, passages, privilèges et ce qui appartient, situés dans le Troisième District de cette ville, le tout formant un carré d'ilet No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Audry; lesquels terrains sont désignés par les Nos 17 et 18 et mesurant chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur obscure, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et servitudes qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans les mêmes district et ancré d'ilet que les terrains ci-dessus, savoir les lots Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente pieds, les terrains 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dits 4 propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1897, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,351, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 18 22 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le troisième district.

EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE CHOIX,

Coin rues Nord-Remparts et Indépendance.

Le cottage double en bois, très agréable,

Nord-Remparts, coin Indépendance.

Le cottage double très désirable,

Nos 95 et 95 rue Indépendance près Remparts.

Le joli cottage double, nouvellement bâti,

Nos 471 et 471 1/2 Bourgogne, près Champs-Elysées.

La confortable résidence en bois,

Coin Indépendance et Villeré

A côté deux beaux terrains propres à bâtir se touchant.

Et les pottages doubles, nouvellement bâtis,

Nos 173, 173 1/2, 175 et 175 1/2 Indépendance,

Entre Villeré et Urquhart

Succession de Mme Eva Voeh, femme de Charles F. Pehlman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 35,738.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Chs. O. Friedrichs, Encanteur-Bureau, No 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 28 juin 1892, il sera vendu à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, à crédit, savoir:

Les lots 28 et 29 de la subdivision du terrain connu sous le nom de Bayou St. John, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. John, Conti, Broad et Bienville, chacun mesurant 30 pieds de façade sur le dit Bayou St. John sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Southern Star-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,950.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un demi-intérêt indivise de la coque du "Steam Yacht" connu sous le nom de "Southern Star-John" ainsi que une moitié indivise de tout ou partie de ses machines, mécaniques, canots, ancres, cables, mondages, meubles et autres accessoires et dépendances y appartenant, de la dite Barque, tel qu'il appert enregistré dans le Port de Shieldsborough, Mississippi, et mesure 3 rots 7 centièmes et jauge dans 25